

## Commission économie du Mouvement Démocrate

### Contribution supplémentaire au Chapitre 2-4, Politique Economique

En complément des éléments de diagnostic et des propositions déjà inclus dans le document de travail préparatoire au congrès programmatique d'Arras, la Commission Economie a estimé utile d'approfondir certains thèmes qu'elle juge particulièrement importants pour renforcer la compétitivité des entreprises et leur insertion au sein d'un modèle économique juste et équilibré. L'objectif reste de décliner les valeurs du MoDem : défense de l'efficace et du juste, des biens « supérieurs », privilégier la créativité et la solidarité, faire montre de solidarité à l'égard des générations futures, adapter le modèle de société aux enjeux environnementaux.

#### **Promouvoir le réinvestissement des bénéfices des entreprises**

L'économie française dans son ensemble souffre d'un déficit d'investissement. D'un point de vue macroéconomique, cela correspond à une part trop importante de la production qui est dévolue à la consommation. Du point de vue de chaque entreprise, une fois les salaires et les charges payées se pose la question de la répartition du bénéfice entre investissement, impôt sur les sociétés et rémunération des actionnaires (dividendes). Les taux de rentabilité exigés par les actionnaires sont aujourd'hui excessifs et incitent donc à verser une part trop importante des profits sous forme de dividendes. Par ailleurs le taux d'impôt sur les sociétés est aujourd'hui au-dessus de la moyenne européenne.

*Nous proposons d'inciter les entreprises à accroître la part de leurs bénéfices dédiée à l'investissement en diminuant le taux de l'impôt sur les sociétés et en compensant cette baisse par une augmentation de la taxation sur les dividendes reversés aux actionnaires.*

#### **Privilégier les investissements financiers de long terme**

La crise a mis en évidence la déconnection croissante des mécanismes financiers par rapport aux besoins de « l'économie réelle ». Des variations de cours très importantes ont lieu sur les marchés sans qu'il y ait toujours un lien direct avec la performance des entreprises. Ces variations dépendent surtout des annonces, du contexte général et beaucoup plus rarement des perspectives de long terme. On « joue en bourse » au lieu « d'investir dans des entreprises » .

Dans l'autre sens, les entreprises ont besoin de visibilité sur le long terme, elles ne doivent pas être obligées de se préoccuper chaque jour de leur cours de bourse, elles doivent pouvoir planifier sur plusieurs années.

*Nous proposons que le taux d'imposition des plus-values décroisse en fonction de la durée de détention. Pour une période brève, le taux d'imposition pourrait être de l'ordre de 50%, pour une période longue, il pourrait proche des niveaux actuels entre 25 et 30% Ainsi, les actionnaires seraient incités à stabiliser leurs participations, cela favoriserait l'investissement « vertueux », de long terme et la liquidité des marchés ne serait que très faiblement affectée.*

#### **Encourager le développement de l'Investissement Socialement Responsable**

Les mécanismes qui permettent de prendre en compte des critères non financiers dans les logiques d'investissement doivent être encouragés. Ainsi, l'Investissement Socialement Responsable propose de fonder les décisions non seulement sur la performance financière mais aussi sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Depuis quelques années, cette démarche attire un nombre croissant d'investisseurs, que ce soit

par éthique personnelle ou tout simplement par la conviction que sur le long terme la prise en compte de ces critères correspond à une meilleure performance. Dans tous les cas, cette démarche contribue à réintégrer les externalités sociales et environnementales dans la formation des prix de marché, elle doit donc être encouragée.

Le contexte actuel de crise financière remet en cause le fonctionnement classique des marchés financiers et amène à une réflexion sur les finalités du système financier. Le développement de logiques d'investissement socialement responsables est un des éléments de réponse.

***Le premier enjeu en matière d'ISR est la transparence. Nous proposons la mise en place, au niveau européen, d'une plateforme commune de reporting et de notation de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les entreprises. Des critères spécifiques par secteur d'activité seront définis.***

***Une fois ces critères établis, ils pourront notamment servir de guide pour :***

- ***l'attribution des marchés publics***
- ***le choix des investissements soutenus par OSEO***
- ***le cas échéant, le taux d'imposition de l'IS et la redistribution des dividendes***
- ***le cas échéant, les taux de détaxation des plus values dans les produits d'assurance vie***

### **Soutenir la création d'entreprise, les TPE et les PME, notamment par le biais d'un « Small Business Act » français et européen**

Les TPE / PME ont un rôle particulier dans l'économie, ce sont les emplois de demain, elles sont des lieux privilégiés d'innovation et de créativité. Pour autant leur taille modeste les rend plus fragiles, obtenir des financements, signer des contrats, gérer les formalités sont des tâches beaucoup plus difficiles pour des entreprises de faible taille. Les Etats-Unis ont compris depuis des décennies qu'il était nécessaire de corriger les dysfonctionnements du marché en assistant les TPE / PME à toutes les étapes de leur développement et en leur réservant une part de la commande publique. Cette politique a fait ses preuves, près de la moitié des cinquante plus grandes entreprises américaines n'existait pas en 1975.

Nous proposons en particulier de défendre au niveau français et européen la mise en place d'un véritable Small Business Act incluant notamment :

- La réservation d'une part de la commande publique aux TPE / PME
- La simplification des formalités administratives pour les TPE / PME
- La mise en place, l'animation et le soutien logistique d'un réseau de bénévoles, en particulier de jeunes retraités disposés à accompagner les chefs d'entreprise qui en feraient la demande
- L'accroissement des ressources financières de structures comme Oseo et un soutien spécifique au capital-amorçage et au capital-risque

Par ailleurs, nous soutenons l'ambition des initiatives récentes en faveur de l'auto-entrepreneuriat, qui facilite le développement de l'esprit d'entreprise en France. Après avoir évalué les résultats et s'être assuré que le succès apparent n'était pas simplement un effet d'aubaine, nous proposons d'étendre le champ du dispositif en augmentant la limite maximale du chiffre d'affaires.

### **Supprimer les exonérations de charges sur les heures supplémentaires**

Parmi les nombreuses mesures inefficaces du projet de loi Travail Emploi Pouvoir d'Achat, l'exonération de charges et d'impôt sur le revenu pour les heures supplémentaires, assortie d'une augmentation de 25% du salaire horaire semble particulièrement inadaptée. Cela revient à

compenser grâce aux finances publiques l'augmentation du coût du travail. Par ailleurs, le nombre d'heures supplémentaires effectuées ne semble pas avoir réellement augmenté. Cette revalorisation du salaire/exonération correspond donc à un « effet d'aubaine », c'est-à-dire que ça ne change pas réellement les comportements. En revanche, le coût pour le budget de l'Etat est très important.

Nous proposons, très simplement, de supprimer les exonérations de charges et la revalorisation sur les heures supplémentaires. Le temps de travail doit, dans une certaine mesure, être libre soit au sein de l'entreprise, soit de la branche, mais il n'y a pas de raison légitime pour que les heures au-delà de l'horaire légal soient exonérées.

### **Inciter à la modération pour les rémunérations les plus élevées**

Nos concitoyens sont régulièrement choqués par les rémunérations excessives de certains cadres dirigeants, en particulier, lors de leur départ, et en particulier si la preuve de leurs succès n'a pas été faite. Plus récemment, la crise financière a mis en évidence de manière criante le décalage entre les rémunérations particulièrement élevées de certains cadres financiers et les difficultés de nos concitoyens touchés par les conséquences de la crise. Même si cela reste focalisé sur quelques exemples extrêmes, cela met en cause le lien social.

Par ailleurs, au-delà du ressenti des français sur quelques exemples, les rémunérations les plus élevées ont fortement crû proportionnellement au cours des quinze dernières années, accroissant ainsi les inégalités salariales. Cela pose la question de la justice sociale.

L'argument régulièrement opposé aux tentatives de modération des hauts salaires serait la concurrence internationale. Certains cadres français seraient susceptibles de partir à l'étranger si leur rémunération n'était pas assez élevée. C'est peut-être vrai dans certains secteurs spécifiques comme l'industrie financière. Mais il n'y a jamais eu de flux massif de dirigeants et l'exemple des entreprises du secteur public montre qu'il est tout à fait possible de recruter des dirigeants compétents pour des salaires plus modérés. Cela ne nuirait donc pas à la compétitivité des entreprises.

***Au delà de la nécessaire évolution de la fiscalité des salaires, certaines mesures nous semblent importantes au niveau des entreprises :***

- ***Accroître la transparence des rémunérations des dirigeants et des cadres les mieux payés, individuellement et pas simplement à travers des indices synthétiques, vis-à-vis des actionnaires et du comité d'entreprise***
- ***Les systèmes de stock-options devraient idéalement être réservés aux entreprises non cotées. Au minimum, ils devraient privilégier le long terme en étant automatiquement exercés à date fixe pendant les années suivantes (par exemple, un cinquième tous les ans)***
- ***Les retraites-chapeau et les golden parachutes doivent être limités en pourcentage du salaire de base***
- ***Le nombre de mandats d'administrateur doit être limité à deux ou trois pour limiter les « échanges de bon procédés »***

### **Eviter les licenciements/démissions excessifs dans les grands groupes tout en laissant ceux-ci libres de gérer leurs ressources humaines**

En France, devant les difficultés humaines liées à des licenciements, certains responsables politiques reviennent régulièrement à des vieilles recettes en suggérant un contrôle judiciaire ou administratif sur les licenciements. En dehors des cas de discrimination, c'est une très mauvaise idée. A court terme, c'est une mauvaise idée car le juge ou l'administration, n'ont pas forcément

la compétence et l'information pour savoir si un licenciement est pertinent. A long terme, c'est une mauvaise idée, car l'incertitude incite les entreprises à embaucher le moins possible. De l'autre côté, certains responsables politiques, au nom de la liberté d'entreprendre, ferment les yeux devant des abus flagrants. Il souhaite promouvoir un entrepreneuriat responsable, où les entreprises prennent en compte leur impact sur le reste de la société. Licencier un employé pu parfois le contraindre à la démission, qui vivra grâce aux Assedic, crée une « externalité négative » sur la société qui n'est pas prise en compte dans la décision de l'entreprise. Dans l'autre sens, certaines entreprises cherchent à former et à reclasser en interne leurs salariés dont les postes doivent évoluer, elles ont un comportement vertueux qui ne fait pas peser de poids sur la société.

Il nous semble que des mécanismes laissant les entreprises libres de gérer leurs ressources humaines, mais privilégiant les comportements vertueux doivent être envisagés. *Ainsi, il pourrait être pertinent d'examiner la possibilité d'augmenter les cotisations d'assurance chômage pour les grands groupes qui licencient de manière excessive, par rapport à leur secteur. Ce système serait conforme à l'esprit d'une prime d'assurance du point de vue des entreprises. Un principe similaire existe déjà pour les accidents du travail. Au-delà du taux de licenciement, un recours excessif au temps partiel pourrait également être pris en compte.*